



SECTION
DE LA
MOSELLE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CSAL du 19/09/2023

ATTENTION : GRAND FOUTOIR EN VUE !

Ce CSAL de rentrée fut dense, avec des sujets d'actualité qui questionnent de nombreux agents.

En réponse à la liminaire FO sur la RGP (à lire [LIMINAIRE FO](#)), le président maintient sa position, qui est celle de la Direction Générale. Il s'engage néanmoins à relancer la DG sur les questions posées par FO, et sur l'absence d'écrit noir sur blanc stipulant que les agents non comptables seront exemptés de toute responsabilité en cas de condamnation.

Les agents sont en attente de réponses, nous relancerons le directeur à la prochaine réunion du CSAL...

LES PONTS NATURELS 2024

Voilà des débats dont tout le monde se passerait, tellement il est clivant !

Trois ponts naturels sont possibles en 2024 : le vendredi 10 mai, le vendredi 16 août et le vendredi 27 décembre.

Chaque année c'est le même débat, de savoir s'il faut imposer des jours aux agents, de fermer ou non les services, etc. Chaque situation étant individuelle, il est très compliqué de trancher !

Cette année pose un problème supplémentaire : il y a deux jours fériés la semaine du 10 mai : que sont le 8 mai et l'Ascension (9 mai).

Autre problème : ce sera pendant la campagne déclarative d'impôts sur les revenus, grande vitrine de notre ministère (sic). Pour la Direction Générale, mais aussi pour la direction locale, il n'est pas question de fermer trois jours la

même semaine, afin d'assurer une continuité de services aux usagers. Il reviendra donc aux chefs de service de décider à qui donner congé ce jour là... sachant que l'Éducation Nationale fera, elle, le pont !

Ou comment refile la patate chaude aux chefs de service à qui cela promet de belles discussions pendant cette période...

FO a voté contre cette proposition.

En effet, la vitrine de la campagne déclarative s'est brisée depuis bien longtemps, et ce qu'il en restait a été définitivement anéanti avec la catastrophique campagne GMBI cette année. Les suppressions de postes, induisant une campagne difficile, avec des effectifs à minima, ou pris sur les autres services sont visibles depuis des années, et seuls la conscience professionnelle et la compétence des agents ont pu faire que les objectifs (du moins ceux qui se voient) ont été atteints.

Ce n'est pas en restant ouvert un vendredi de plus que cela redorera le blason de la DGFIP, et particulièrement de la DDFIP Moselle.

Sans compter les discussions interminables, les frustrations, voire les discriminations que cela va générer : entre un agent avec des enfants qui font le pont, et un autre qui décide de partir en dehors des vacances scolaires, comment tranchera le chef de service ?

De plus, le problème des autres services de la DGFIP reste entier : les permanences dans les mairies ou France Services pourront-elles être assurées ou ces établissements seront-ils fermés ?

Pour FO, la campagne est un faux prétexte : il restera quatre semaines ensuite, sans aucune

interruption de jours fériés, pour qu'elle se déroule au mieux.

Voilà encore une décision prise sans concertation... c'est devenu une sale habitude ! Autre remarque : en Moselle, la semaine du 27 décembre, les bureaux seront fermés également trois jours, et cela ne pose pas de problème à la direction. Gageons que notre éphémère ministre des comptes publics, en donnant ses directives pour le 10 mai, avait oublié un point du droit local... Mais chut, on ne dira rien !

LE BILAN SOCIAL 2022

Chaque année, ce bilan nous est présenté par les services RH, dont nous avons salué l'investissement.

C'est un rapport complet, qui demanderait des heures d'analyses et de projections ! Nous nous en sommes tenus à quelques commentaires sur quelques points.

Les moyens humains :

- les effectifs : dont nous dénonçons à chaque fois la baisse drastique ;
- seuls 10% des hommes prennent un temps partiel ;
- la part des femmes cheffes de service a augmenté, ce qui confère un certain équilibre, même si les clichés ont la vie dure : les services RH sont essentiellement composés de femmes, et le BIL d'hommes... et nos DDFIP en Moselle sont toujours des hommes ;
- la pyramide des âges : l'âge moyen affiche une légère tendance à baisser (48,9 ans en 2022 contre 50,4 en 2017). La tranche d'âge la plus représentée reste tout de même les 56-60 ans, et il y a quasiment autant d'agents de 18 à 50 ans que de plus de 50 ans ;
- les départs en retraite : 64 départs en 2022, 70 en 2023 et 22 ont déjà fait la démarche en 2024.... ce qui laisse présager encore plus de chaises vides dans les services ;
- les écrêtements : certains services ont un gros volume d'écrêtements d'horaires. Le service RH a mis en place un indicateur avec le chef de service, qui signale les agents qui sont le plus écrêtés au niveau de leurs horaires. L'agent a un entretien avec les services pour essayer de cibler les raisons de ces écrêtements.

Les moyens budgétaires :

- les frais d'affranchissement représentent encore un poste important dans les dépenses, en particulier pour les collectivités qui demandent à être remboursés de leurs frais ;
- les frais de déplacement : la direction essaye de voir quelles économies elle peut faire sur les frais de déplacement... celles-ci sont limitées, puisque les barèmes sont fixés par décret. De plus, avec la mise en place de nouveaux CDL en 2024, et de nouvelles permanences, il va être compliqué de trouver des pistes d'économies.

Les conditions de vie au travail :

- le FACVT (Fonds d'Amélioration des Conditions de Vie au Travail) : FO a rappelé sa réticence quant au matériel (souvent défectueux) acheté dans ce cadre ; Les espaces de convivialité installés à Hayange et St Avold ne sont pas en adéquation avec le nombre d'agents sur ces sites... FO a demandé sur quel budget et pour quel coût les très nombreuses plantes achetées pour l'accueil de Metz Clercs avaient été achetées... et pourquoi seulement à Metz ? Nous attendons la réponse avec impatience...

Les dépenses directionnelles :

- la ligne « risque d'agressions des agents en contact avec le public » est passée de 9 690 € en 2021 contre 66 372 € en 2022. Les dépenses sont dues aux implantations de vigiles, badges, caméras. La direction nous a affirmé qu'aucune caméra n'était installée à l'intérieur des bâtiments, hormis aux accueils du public...
- les dépenses « travail sur écran » : 55 470€ en 2021, contre 126 356 € en 2022

L'Observatoire interne :

Deux chiffres qui interpellent : 37 % seulement ont participé à l'enquête sur l'Observatoire interne, et seulement 54 % des agents sont fiers de travailler à la DGFIP.... Chacun peut en tirer les conclusions qu'il veut.

LE BILAN DE LA CAMPAGNE DÉCLARATIVE 2023

Le bilan de la campagne déclarative nous est présenté chaque année, et il est à souligner qu'il est très rapidement commenté après la fin de celle-ci.

Selon le propre aveu de la direction, cette année 2023 n'aura pas été une campagne comme les autres, avec la campagne GMBI. Elle a été très longue, intense, avec une montée en charge des permanences, et notre spécificité Moselle que sont les frontaliers.

La direction a d'ailleurs salué les équipes des services sur le terrain et celles de direction pour leur investissement, tout en avouant espérer une campagne normale pour l'année prochaine.

Pou FO, le bilan de campagne est difficilement comparable chaque année, ce qui interroge sur la finalité de ce bilan : en tire-t-on les conséquences, notamment en termes d'effectifs ? Nous en doutons !

De plus, il est difficile de comparer les chiffres d'année en année.

D'une part, la crise COVID est passée par là.

D'autre part, chaque année a son lot d'exceptionnel ou de dysfonctionnements, et chaque année, on ne peut pas comparer par rapport à l'année précédente.

Cette année, il y a eu GMBI, l'autre année on ne chiffrait pas les permanences, une autre année les données téléphoniques étaient indisponibles, etc.

L'année prochaine, une autre nouveauté descendra de Bercy, on ne pourra pas comparer les chiffres à cause de GMBI, et en plus de la énième réorganisation (nous en sommes à combien déjà ?) de l'accueil téléphonique qui va repartir de là où il était arrivé...

Bref, autant s'arracher les cheveux et réfléchir en 3 dimensions pour essayer de comprendre !

Quelques chiffres tout de même :

- l'accueil physique : 65 278 usagers accueillis en 2023 jusqu'à la fin de la campagne GMBI (11/08/23), 35 811 usagers pendant la campagne déclarative (du 13/4 au 8/06) ;

- l'accueil téléphonique : si on en croit les statistiques fournies, 100 % des appels ont été traités, que ce soit en décroché direct, ou en rappel, soit en tout 28 354 appels...

La DDFIP Moselle peut donc se vanter d'être la seule administration qui répond, de manière directe ou différée, à TOUS les coups de fils des usagers, elle peut donc en être très fière... ou pas !

- la messagerie sécurisée (e-contact) : elle a connu un essor très important pendant cette campagne . 22 970 e-contacts traités pendant la campagne déclarative, 8 407 du 8/06 au 30/06/23. En 2019, année de référence avant COVID), ils n'étaient « que » 12 295.

Bien entendu, dans ce bilan, le stock des non répondus, ou celui des supprimés n'apparaît pas. Au bas mot, on peut rajouter 5 000 e-contacts encore en stock... Mais ça, c'est écrit nulle part...

LES RÉSULTATS DU CONTRÔLE FISCAL

Une présentation des résultats 2022 est faite à ce CSAL.

Après la tenue de plusieurs groupes de travail, des actions ont été mises en œuvre par la direction (création de la 3^{ème} brigade, transfert des tâches du PDCE à la direction, renforcement en emplois).

Au 1^{er} janvier 2024, le PCP (Pôle de contrôle et de programmation) est créé, auquel seront rattaché la BCR et le PRS.

Tous les moyens seraient mis en œuvre pour renforcer le contrôle fiscal, et assurer le recouvrement de ces contrôles.

Mais la réalité de terrain est toute autre : les effectifs ne sont pas au RDV. De l'aveu même de la direction, il est difficile de recruter pour cette matière très difficile, et surtout de garder les agents une fois qu'ils ont été formés.

La pression, le cadencement sont lourds à gérer, et il subsiste des contraintes contre lesquelles on ne peut rien faire : ce sont les lenteurs de la Justice.

De plus, des agents de terrain, contrairement à la direction, ont souvent des relations compliquées avec le Luxembourg, qui ne transmet pas les informations.

Il est aussi difficile d'admettre que l'on va travailler 3 à 6 mois sur un dossier dont on sait très bien qu'il n'y aura pas de recouvrement derrière. On peut également déplorer que, contrairement à l'URSSAF ou la DDPP, qui peuvent intervenir sans procédure, les services de la DGFIP sont freinés dans leurs interventions. Rappelons que la rapidité de

l'intervention est primordiale dans certains dossiers.

Le directeur a la volonté de créer une 4^{ème} brigade, il ne sait juste pas comment remplir les chaises ...

LICENCIEMENT D'UN AGENT BERKANI

La trésorerie de Phalsbourg a fermé définitivement ses portes le 1/09/2023, et a fait une victime collatérale : l'agent Berkani, chargé du nettoyage des locaux.

La proposition de reclassement n'a pas retenu son attention, dans la mesure où elle n'est pas motorisée, et travaille pour plusieurs employeurs en même temps .

FO déplore le licenciement de l'agent, causé par le NRP .

QUESTIONS DIVERSES

Avancement des travaux de réflexion sur la réorganisation des services de la rue des Clercs

Ce point a été évoqué par le directeur en deux temps : la fusion des deux SIP de Metz et la réorganisation matérielle des autres services.

* **Fusion des deux SIP** : les orientations des divers groupes de travail ont été suivies : 4 équipes avec chacune un A à la tête. Pour l'accueil, un A qui encadre, et l'ensemble des agents du SIP fusionné qui y participent par rotation. Le 1^{er} janvier marquera aussi la fin de la cellule départementale de téléphone, et chaque site retrouvera les appels qui le concerne. Pour le SIP de Metz, il subsistera 7 postes téléphoniques.

Concernant les agents de la cellule foncière de Metz-Centre-Est, ils seront hiérarchiquement rattachés dès le 1/01/24 au CDIF, futur service départemental. Il restera deux sites fonciers en Moselle : Metz et Sarrebourg, avec une organisation identique.

* **Réorganisation des autres services** :

Certains services sont éparpillés sur tous les étages, et le directeur souhaite regrouper ces services qui travaillent ensemble, le contrôle fiscal et le recouvrement. Le PRS (qui a déménagé provisoirement de la cité à la rue Serpenoise pour cause de travaux) intégrera donc le bâtiment Clercs en 2024.

L'objectif : rationaliser les espaces de telle sorte que les services soient le plus possible regroupés.

Sur le RDC et les étages 1 et 2 , on retrouvera donc le SIP, le CDFI et les CSB.

Sur les étages 3, 4 et 5, le contrôle fiscal et le PRS.

Tout ceci avec en tête la circulaire de la première ministre qui préconise 16m² par « résident » à temps plein... (archives, couloirs, armoires compris).

Le SDE, actuellement à Clercs, déménagera pour faire de la place au bâtiment St Thiebault.

Et tout ça devra être prêt pour le 1/09/24.

Sur le RDC, au niveau de l'accueil, il y aura le retour de l'ergonome ministériel, et le retour de la salle Bemer...

Commentaires FO : finalement, le remue-ménages est arrivé au bâtiment Clercs !

Que de réflexions ! Que de groupes de travail !

Un projet qui est d'ampleur, mais qui doit être terminé pour le 1^{er} septembre 2024 ! Mais de qui se moque-t-on ?

Sur la réinstallation du contrôle fiscal : le mot n'a jamais été prononcé par la direction, mais il s'agit bien là de flexibilité dans le travail, et d'un bouleversement dans la façon de travailler des agents.

Qui est prêt à arriver à son bureau, n'importe lequel, avec un PC, le brancher, faire sa journée et repartir chez lui ? Qui est prêt à n'avoir aucune idée de quel collègue il va voir aujourd'hui, de s'enfermer dans une bulle de zénitude pour évacuer son stress ? Qui est prêt à se retrouver dans des bureaux orange ou rouges, sur une moquette sur laquelle sera posé le baby foot tout neuf ?

Pour ce qui concerne l'accueil : le directeur nous a fait comprendre que le RDC était extensible, et que la salle Bemer, le couloir extérieur, feraient certainement partie des mètres carrés en plus pour l'accueil... Cette salle Bemer, qui a été ouverte, puis fermée, puis ré-ouverte en services en ligne, puis re-fermée, etc.

Et cet ergonome, qui fait des allers-retours depuis au moins 5 ans, et qui réapparaît miraculeusement à Metz

Et tout ça va servir à quoi, et surtout à qui ?

Gageons que les agents sur le terrain vont encore galérer sur ces réorganisations, mais que nos cadres sup auront une promotion bien méritée pour travail bien fait avant de s'envoler vers d'autres horizons...

Avant tout ce remue-méninges :

- Nous exigeons pour le bâtiment Clercs que la sécurité des agents y soit assurée, et que ces mêmes agents puissent y travailler sereinement !

- Nous exigeons pour le bâtiment Clercs que les agents travaillent dans un environnement propre et sain, sur un sol régulièrement nettoyé, des bureaux dépoussiérés et puissent aller dans des toilettes propres !

- Nous exigeons pour le bâtiment Clercs des postes de travail avec du matériel adapté !

- Nous exigeons pour le bâtiment Clercs un prix de repas pour les agents digne d'une action sociale ministérielle !

- Nous exigeons pour le bâtiment Clercs des promotions internes conséquentes pour les agents qui font un travail difficile, contraignant, avec rien en ligne de mire !

et, par-dessus tout,

- Nous exigeons des effectifs suffisants pour permettre à tous les agents d'effectuer leur travail d'une manière rapide et efficace, au service des usagers !

Quand tout cela sera réglé, nous pourrons peut-être entamer le début d'une réflexion qui pourra nous amener quelque part !



**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**